



PIECE N°3 – Dossier administratif

- Dossier administratif (dont capacités techniques et financières, dispositions de remises en état et démantèlement)
- PJ 2 – Etude d'impacts (se référer à la pièce 4)
- PJ 3 – Etude de dangers (se référer à la pièce 5)
- PJ 5 et 6 – Avis de M. le Maire, des propriétaires et des exploitants pour la remise en état des parcelles (se référer à la pièce 8)
- PJ 10 – Modalités de garanties financières (se référer au dossier administratif)
- PJ 24 – Attestation d'un contrôleur technique